**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Ministère de l'Agriculture**

**et de la Pêche**

NOR : AGRP0908192A

**ARRÊTÉ du** 20 JUIL. 2009

**portant nomination et détachement dans l'emploi d'inspecteur général, d'un fonctionnaire du corps administratif supérieur de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer ;**

Le directeur général de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer ;

VU le Code rural, livre VI, titre II ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 97-892 du 1 octobre 1997 modifié fixant le statut particulier des fonctionnaires des cadres supérieurs de l'Office national interprofessionnel des grandes cultures et de l'Agence unique de paiement ;

Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer ;

VU l'arrêté interministériel du 8 décembre 1997 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à certains fonctionnaires des cadres supérieurs de l'Office national interprofessionnel des céréales,

**ARRÊTE**

**Article 1er**

M. BERGERY Bruno, inspecteur général adjoint, est nommé dans l'emploi d'inspecteur général à compter du 1 avril 2009.

**Article 2**

M. BERGERY Bruno est reclassé dans l'emploi d'inspecteur général dans les conditions ci-après :

2ème échelon le 1 avril 2009 — I.M. : 821
reliquat d'ancienneté : 1 an 6 mois

B1 le 1 octobre 2009 — I.M. : 963
Reliquat d'ancienneté : néant

**Article 3**

M. BERGERY Bruno est détaché dans cet emploi à compter du 1 avril 2009 pour une période de 5 ans.

**Article 4**

Le Chef du Service des Ressources Humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Montreuil, le 20 JUIL. 2009

Pour le Directeur général et par délégation
Le Directeur Animation des Filières

Christian VANIER